

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 8 novembre 2016, à 19h00.

Présents :	Le maire	John Saywell
	La conseillère :	Louise Gorman
	Les conseillers :	Claude Cadieux Robert D'Auzac Daniel Gauthier Sébastien Gros
	Le directeur général:	Jean-François Bertrand
	La directrice des finances	Rébecca Ménard
Absent :		Michel Perreault

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h01 par John Saywell, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

2016-11-280 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-281 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 novembre 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-282 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 2 novembre 2015

Il est proposé par la conseillère Louise Gorman et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 2 novembre 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun rapport n'est déposé.

FINANCES ET ADMINISTRATION

2016-11-283 Résolution - Approbation des comptes à payer au 31 octobre 2016

Il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 426 996,78 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-284 Dépôt de l'état comparatif 2016

Tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal, le secrétaire-trésorier dépose l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le secrétaire-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

Le conseil municipal prend acte du dépôt, par le secrétaire-trésorier, de l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le secrétaire-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-285 Résolution - Financement des lumières DEL excédentaires

CONSIDÉRANT que la Municipalité a converti son réseau d'éclairage public pour un système d'éclairage au DEL ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu d'autoriser que les lumières DEL excédentaires, non inclus au contrat de crédit-bail signé avec Entreprise Realterm Énergie et ce, au montant de 8 461,02 \$, plus les taxes y applicables soit financé par le fonds de roulement et remboursable sur une période d'un (1) an.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-286 Résolution - Financement des dépenses encourues pour la réalisation de travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin Rawcliffe et Danis

CONSIDÉRANT que les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin Rawcliffe et Danis nécessitent de la machinerie lourde que la Municipalité ne possède pas ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac et résolu d'autoriser que les dépenses encourues pour la réalisation de travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin Rawcliffe et Danis soient financés par l'excédent accumulé de fonctionnement non affecté.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

2016-11-287 Résolution - Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT qu'au cours de la prochaine année 2017, la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge prévoit la formation de :

- 7 pompiers, sauvetage en eau vive ;
- 10 pompiers, conduite de véhicule hors route ;
- 10 pompiers, évacuation de victime ;

afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Argenteuil en conformité avec l'article 6 du Programme.

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Argenteuil en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Claude Cadieux et résolu d'autoriser qu'une demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge soit présentée au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-288 Résolution - Octroi d'un mandat d'ingénierie pour le projet de réfection d'une section du chemin Kilmar entre les Km 3 et Km 9

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation réalisé auprès de quatre firmes d'ingénierie ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de l'évaluation des soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d'octroyer à la firme Ingémax, laquelle a soumis la plus basse soumission conforme, le mandat d'ingénierie pour la conception des plans et devis requis en vue de la réalisation de travaux de réfection sur un tronçon du chemin Kilmar située entre le KM3 et le KM9 et ce, pour un montant de 89 450,55 \$, y incluant les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-289 Résolution - Acquisition d'un terrain aux fins de pourvoir à l'approvisionnement en sable pour l'entretien hivernal du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT l'évaluation des besoins en sable pour l'entretien hivernal du réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité pourrait par cette acquisition, éviter les fluctuations de prix d'approvisionnement en sable d'hiver;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Gorman et résolu, en considération du rapport d'évaluation marchande produit en date du 13 octobre 2016, d'autoriser le directeur général à soumettre une offre d'acquisition au propriétaire d'un terrain comportant une sablière.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2016-11-290 Résolution - Octroi d'un mandat aux fins d'entreprendre les démarches pour rendre une installation septique conforme

CONSIDÉRANT que l'installation septique située au 2737 Route 148 constitue une nuisance pour l'environnement et ce, contrairement au Règlement Q-2 r.22;

CONSIDÉRANT que malgré les discussions que des inspectrices du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Municipalité ont eu avec le propriétaire, celui-ci refuse et/ou néglige d'apporter les correctifs nécessaires de façon à rendre l'installation septique conforme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu de mandater la firme Prévost Fortin D'Aoust pour entreprendre toute procédure judiciaire requise aux fins de rendre conforme l'installation septique de l'immeuble situé au 2737, Route 148.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SERVICES SOCIAUX

LOISIRS ET CULTURE

2016-11-291 Résolution - Octroi d'une carte-cadeau pour services rendus – Camp de jour

CONSIDÉRANT l'aide apportée par Thomas Légal-Bissonnette en tant qu'aide moniteur;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite encourager l'implication des jeunes au sein de la communauté;

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d'octroyer à Thomas Légal-Bissonnette une carte-cadeau prépayée d'une valeur de 150 \$ pour ses services d'aide moniteur dans le cadre du Camp de jour 2016.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-292 Résolution - Octroi d'une carte-cadeau pour services rendus – Entretien de la patinoire

CONSIDÉRANT l'aide apportée par M. Yvon Maher à l'entretien de la patinoire pour les jeunes de Grenville-sur-la-Rouge;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite encourager l'action citoyenne envers les jeunes;

Il est proposé par le conseiller Sébastien Gros et résolu d'octroyer à M. Yvon Maher une carte-cadeau prépayée d'une valeur de 150 \$ pour ses services d'entretien de la patinoire du secteur de Calumet.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2016-11-293 Résolution – Résolution – Octroi d'une aide financière à la banque alimentaire de Grenville-sur-la-Rouge

CONSIDÉRANT que la banque alimentaire de Grenville-sur-la-Rouge répond à des besoins flagrants de plusieurs citoyens et citoyennes de la communauté ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire appuyer la banque alimentaire dans la poursuite de ses activités et en assurer la pérennité ;

Il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac et résolu de verser une contribution financière de 2 000 \$ à la banque alimentaire de Grenville-sur-la-Rouge afin de contribuer au maintien des activités de l'organisme.

2016-11-294 Résolution – Octroi d'une aide financière pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par l'organisme Les Chevaliers de Colomb ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Municipalité de soutenir La Guignolée qui vient en aide à plusieurs de ses citoyens ;

Il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu d'accorder un appui financier de 600 \$ à l'organisme les Chevaliers de Colomb de Grenville et de Grenville-sur-la-Rouge afin de soutenir leur projet de La Guignolée 2016.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

AFFAIRES NOUVELLES

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Le directeur général certifie que la Municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-10-295 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par le conseiller Daniel Gauthier et résolu que la présente séance soit levée à 20h50.

Adopté à l'unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier